



www.lyceedubois.fr

Dossier suivi par  
Le Secrétariat

Téléphone  
02 32 06 30 40  
Fax  
02 32 06 30 44

Mél  
contact@lyceedubois.fr

60 rue du Général De Gaulle  
76630 ENVERMEU

Le vendredi 15 novembre 2019

Le proviseur

à

Mesdames et Messieurs les chefs  
d'établissement

A l'attention des professeurs principaux des  
classes de 5<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> Prépa-  
métiers, des coordonnateurs SEGPA et ULIS,  
2<sup>nd</sup> PRO, 2<sup>nd</sup> GT, 2<sup>nd</sup> Technologique

**Objet : MINI STAGE DECOUVERTE**

Mesdames, Messieurs,

Le Lycée des Métiers du Bois et de l'Éco-Construction, vous propose d'accueillir vos  
élèves en mini-stage au sein de nos formations initiales :

- ✓ 4<sup>ème</sup> Prépa-métiers,
- ✓ 3<sup>ème</sup> Prépa-métiers,
- ✓ CAP Constructeur Bois,
- ✓ 2<sup>nd</sup> Bac Pro Métiers du Bois (Construction Bois et Scierie),
- ✓ 2<sup>nd</sup> Bac Pro Nature Jardin Paysage Forêt,
- ✓ 1<sup>ère</sup> Bac Pro Technicien Constructeur Bois,
- ✓ 1<sup>ère</sup> Bac Pro Technicien de Scierie.

Avec possibilité d'intégrer nos formations par apprentissage, dès la rentrée 2020 :

- ✓ CAP Constructeur Bois,
- ✓ 1<sup>ère</sup> Bac Pro Technicien Constructeur Bois,
- ✓ 1<sup>ère</sup> Bac Pro Technicien de Scierie.

Ces mini-stages se dérouleront principalement de décembre 2019 jusqu'en avril 2020.

La demande de mini stage doit être faite par l'intermédiaire du collège et uniquement par mail à cette  
adresse : [contact@lyceedubois.fr](mailto:contact@lyceedubois.fr). La demande de mini stage doit comporter **obligatoirement** :

- ✓ Le nom et prénom de l'élève,
- ✓ Le nom de l'établissement + l'adresse complète + l'adresse mail,
- ✓ La spécialité choisie,
- ✓ Vous pouvez également préciser vos dates d'indisponibilités (sorties, examens...)

Toute demande doit être considérée par l'élève comme un engagement de sa part. Il se devra donc de  
l'honorer. Une date unique lui sera proposée. En cas d'absence non justifiée, aucune suite ne sera  
donnée.

Une convention vous sera ensuite retournée par mail avec une proposition de date pour effectuer ce  
mini stage. Elle devra alors être signée par le chef d'établissement, l'élève et le représentant légal de  
celui-ci. Un exemplaire sera conservé au collège, un autre par la famille et un troisième sera retourné au  
lycée d'accueil par mail.

Tout élève sans convention signée ne pourra être accueilli au lycée.

Je vous prie, d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos salutations distinguées.

Le Proviseur,  
S. RENAUX

LE PROVISEUR,  
LYCEE DES METIERS DU BOIS  
Rue du Général de Gaulle  
76630 ENVERMEU  
Tél. : 02 32 06.30.40

